



La Moisson

Montérégie 09 Secteur D Des Prairies

A.R.E.Q.

Décembre 2002 vol. 13 no 2

- Page 2...Mot du président régional
- Page 3... Activités culturelles
- Page 4...Activités culturelles (suite)
- Page 5...Activités culturelles (suite)
- Page 6...Les petites annonces
- Page 7...Varia
- Page 8...Affaires syndicales
- Page 9...Communiqués
- Page 10..Condition féminine
- Page 11..Indexation
- Page 12..Informations (sondage)
- Page 13..Informations (téléphonistes)
- Page 14..Informations (calendrier)

Un pur plaisir.

Dans la course folle des saisons, comme il est difficile de savourer intensément nos journées! Les dates du calendrier semblent se bousculer. J'ai l'impression, quelques fois, que c'était hier le grand départ pour la retraite. Je me souviens des premières rencontres... Heureux souvenirs!

C'est avec plaisir que je regarde le chemin parcouru! Le passé étant garant de l'avenir, j'espère que le dossier de l'indexation et celui du congrès d'orientation 2003 allumeront toujours les esprits alertes que nous sommes...

Le plaisir est quelques fois dans l'attente d'une réussite. Soyons vigilants! Reprenons le temps des fêtes pour réapprendre à goûter en toute simplicité le moment présent, redécouvrons le plaisir sous toutes ses coutures : une tempête de petits plaisirs physiologiques, de plaisirs culturels et de plaisirs (sensuels) pour que durant l'année 2003 nous succombions à la tentation de dire notre amitié et notre amour à ceux qui nous tiennent à cœur avant qu'il ne soit trop tard. Dites, sans ménagement, votre amour à ceux qui importent. Il en restera toujours quelque chose!
Et puis, soyez heureux!

Élaine B.-Leclerc,
Présidente.



Un mot du président du secteur régional

Bonjour,

Vous recevrez bientôt un livret décrivant toutes les dispositions de notre plan d'assurances ASSUREQ. Je voudrais attirer votre attention sur un point bien précis : depuis quelque temps, il est de coutume, dans les hôpitaux « d'éjection prématurée » de patients lors d'interventions « dites » mineures. Une telle pratique peut vous amener à devoir faire un séjour dans un centre d'hébergement de soins de courte durée. Notre plan peut couvrir une partie de ces frais à la condition expresse que ce centre soit accrédité par la SSQ et ce à ce moment précis, car la certification peut changer si certaines normes ne sont pas respectées. Donc, vérifiez en téléphonant à la SSQ.

Du même coup, je voudrais vous entretenir de cette idée envahissante : la solution idéale dans le domaine de la santé doit passer par le privé. Effectuons un petit retour en arrière. Lorsque nous étions parents de jeunes enfants malades, nous devions, à chaque visite médicale, payer de nos sous, difficilement acquis, ou même renoncer! Combien d'adultes vivent aujourd'hui les séquelles de cette situation passée? Quand monsieur Roy Romanov dit : « qu'un régime financé à même les fonds publics est beaucoup plus efficace qu'une approche **marché libre à l'américaine** », on est en droit de repousser cette montée du **privé** comme solution idéale aux soins de la santé.

Plusieurs d'entre nous ont de petits enfants qui sont ou qui iront bientôt dans nos écoles. Un ministre à la suite de l'autre est à concocter un plan de réussite dans la loi de l'Instruction Publique (LIP) tout en s'inspirant fortement de la loi 82, loi de l'Administration Publique (LAP). Il s'agit d'obliger les commissions scolaires à des performances décrétées par le ministre avec, entre autre, une réduction des échecs de 2%, un taux d'augmentation des certifications etc. Vous devinez le truc : on élimine vos petits non-performants par des déplacements d'école, par des abandons, par de l'écoeurement. Ils deviennent des laissé pour compte puisqu'ils gênent la performance de telle école lors de la publication du palmarès. Quand un avion n'est plus performant, on l'envoie à la casse! Quand un enfant ne répond plus aux normes, on l'organise! On a vécu les normalisations à outrance, les reprises d'exams « jugés » trop difficiles! Allons-nous faire revivre ces cauchemars à nos petits-enfants?

Un autre irritant : nos gouvernements, histoire de faire d'autres ponctions importantes sur nos maigres revenus, nous rabâchent les oreilles avec la « conjoncture économique difficile »! Mon œil! Essayez de garer votre auto dans un parc de stationnement d'un centre d'achats. Remarquez le nombre d'affiche « Nous embauchons »! Téléphonez pour obtenir les services d'un entrepreneur en rénovations. Est-ce cela, un signe de ralentissement économique?

Au mi-temps de 2003, il y aura plusieurs postes disponibles dans nos secteurs. Il est de prime importance que ces postes soient comblés pour le bon fonctionnement de l'AREQ. N'ayez pas peur de vous impliquer, d'offrir vos services. Tous ceux qui l'ont fait y ont trouvé plaisir et enrichissement personnel. Nous comptons sur vous, merci d'avance!

La fin de l'année approchant, j'offre mes meilleurs vœux à tous ceux que je n'aurai pas eu le plaisir de rencontrer lors de leurs activités.

Jean Jacques de Villers, président Montérégie
29 octobre 2002

Activités culturelles

Élaine Brosseau
Présidente de l'AREQ
100, rue Champlain
Candiac J5R 3S9

Brossard, le 20 août 2002

Bonjour Élaine,

Tel qu'entendu, tu trouveras ci-joint, les détails pratiques de l'activité que l'AREQ a accepté de recevoir pendant le festival de la littérature en Montérégie, édition 2003.

Ce sera donc un Café-rencontre. Les auteures ciblées se feront un plaisir d'échanger avec les membres de l'AREQ présents, dans le bloc questions, après l'échange qu'elles auront fait sur le sujet : littéraire ou populaire? Qui décide de la valeur d'un roman?

Je crois que les gens seront surpris d'apprendre qu'il existe autant de « barrières » dans le milieu littéraire et je ne parle pas seulement des « critiques ». Cela s'étend aux éditeurs et au milieu littéraire lui-même. De quoi s'agiter pendant une bonne heure et demie.

Au plaisir,

Merci d'accueillir chez-vous l'Association des auteurs de la Montérégie (AAM).

Ginette Dessureault

Responsable des projets du Festival pour la grande ville de Longueuil
Tél : 450 572-4843

Programme :

Littéraire ou populaire?

Qui décide de la valeur d'un roman?

Date : mercredi, le 16 avril 2003 à 13h30

Endroit : Hôtel de ville de Candiac

Salon des bénévoles

110, boulevard Montcalm nord

Candiac Qc

J5R 4T4

Responsable : Elaine Brosseau, présidente de l'AREQ

Tél : 450 632-4295

Auteurs ciblés : Madeleine Ouellette-Michalska 465- 9745

Marceline Claudais 466-1936

Nicole Lavigne 641-4187

Animatrice : Pauline Vincent 450 227-5765



Activités culturelles

- Le **chœur Vives-Voix** présente la comédie musicale « **UN ÉTRANGER AU PARADIS** » (*Kismet* = le destin), musique d'Alexandre Borodine, adaptée par Robert Wright et Georges Forrest. Elle a été présentée en 1953 sur Broadway et récompensée de 6 « Tony Awards ». La direction musicale est assurée par Norman Robert et la mise en scène par Marc Alain Robitaille. Elle sera jouée à la salle Jean-Louis Millette au théâtre de la ville de Longueuil, les 4, 5, 10, 11, 12 avril 2003 à 20h00 ainsi que le dimanche 6 avril 2003 à 14h00. (Appeler Marie-Paule Carrier 450 674-4528 dès le 2 novembre 2002.)
- Pour son 20^e anniversaire, l'**Atelier théâtral de Longueuil** présente la comédie policière **Freddy** de Robert Thomas, mise en scène de Mario-Charles Paris. Cette comédie sera jouée à la salle Jean-Louis Millette, théâtre de la ville de Longueuil, les 1, 2, 3 mai 2003 à 20h00 et le dimanche 4 mai 2003 à 14h00 et 19h00. (Appeler Marie-Paule Carrier 450 674-4528 dès le 2 novembre 2002.)
- Le **Théâtre Lyrique de la Montérégie** présente l'opérette **CHANSON GITANE** de Maurice Yvain, à la salle Jean-Louis Millette, théâtre de la ville de Longueuil, les 15, 16, 17, 22, 23 ,24 mai 2003 et les dimanche 18, 25 mai 2003 à 14h00

oooooooooooooooooooooooooooo

Une idée de sortie culturelle

Le théâtre amateur sera toujours pour moi une occasion d'encourager les talents du terroir.

Le théâtre de la Jasmine à Châteauguay présente, en février-mars 2003, la comédie « Eldorado snack bar » de Marie Thérèse Quinton.

Je joue dans cette pièce et je la trouve divertissante et amusante.

Si cela vous intéresse, vous pouvez me rejoindre au 450-658-7296

Au plaisir,

Andréa Beauregard
Retraitee du secteur Des Prairies



Activités culturelles

LA SAINT-VALENTIN...

Une belle occasion de fêter!

Encore une fois cette année, nous profitons de la Saint-Valentin pour nous retrouver et pour échanger autour d'un dîner d'amitié.

Il est bon de partager tous ensemble. Alors, viens faire partie de la fête. Tous les membres ainsi que leurs conjoints(es) sont chaleureusement invités(es).

Date : mardi le 11 février 2003

Heure : 12 h30 Les portes n'ouvriront pas avant.

Menu : Soupe crème de tomates
Salade du chef

Rôti de bœuf au jus avec légumes d'accompagnement

Crêpe farcie aux fraises avec sauce au chocolat, thé, café

Prix : 15\$ taxes, pourboire et coupe de vin inclus avec la complicité de votre comité directeur.

Endroit : **Le Monarque**, 3605 Marie-Victorin, Ste-Catherine (tel : 450 638-7218)

N.B. - Le repas est payable à la porte; avoir le **montant exact** si possible.

- Vous confirmez votre présence lors de la chaîne téléphonique pour le **4 février 2003**.

Pour informations : Lise Auger au 450-462-3309
Agathe Frappier au 450-297-3758

Des surprises et des prix de présence vous seront offerts par votre comité directeur. Nous comptons sur votre présence à tous et à toutes pour fêter et célébrer.

la fête de l'Amour .

BONNE SAINT-VALENTIN

oooooooooooooooooooooooooooo

La journée de la femme

On fête le 7 mars 2003

Tous, hommes et femmes sommes invités à célébrer cette journée mémorable dédiée à la femme.

Thème de la journée : Les vertus du rire

Conférence : vendredi 7 mars 2003 de 10h00 à 11h30 par Josiane Vénard

Dîner et coût : à préciser lors de la chaîne téléphonique.

Endroit : Hôtel de ville de Candiac

Salon des bénévoles

100, boul Montcalm nord, Candiac

La réservation se fera par la chaîne téléphonique

Vous êtes attendus « Rire, c'est sérieux »

Le comité directeur

Responsable, Lise Auger 450 462-3309

Petites annonces

Changement dans l'adresse ou le numéro de téléphone ou.....

Si vous avez un changement à effectuer dans votre adresse, votre numéro de téléphone, votre nom ou appartenance de secteur, veuillez d'abord le signifier à Québec :

C.A.R.A. numéro de téléphone sans frais 1-800-463-5533.

L'A.R.E.Q. numéro de téléphone sans frais 1-800-663-2408.

Pour l'envoi de notre journal "La moisson ", des étiquettes nous viennent de Québec, donc votre changement nous parviendra automatiquement.

Merci pour votre collaboration,
Votre comité directeur.

oooooooooooooooooooooooooooo

Le journal La Moisson

Un beau merci à tous ceux et celles qui ont fait parvenir leur 5.00\$ qui assurera la survie de notre journal « La Moisson ». Toutes vos remarques sont toujours lues et très vivifiantes.

Prendre note que la prochaine parution aura lieu le 15 avril 2003. De plus, nous tenons à mentionner toute la joie ressentie par les membres du Comité directeur devant la grande participation de nos retraités(es) aux nombreuses activités suggérées dans notre journal ou par la chaîne téléphonique.

C'est donc dire que notre association est en excellente santé et nous formulons ce même souhait pour chacun de nos membres en 2003

Jeanne Éthier Lamoureux
Pour le Comité directeur
Tél : 450 672-8452

oooooooooooooooooooooooooooo

À la recherche de collaborateur :

Vous connaissez Access et vous seriez prêt à nous aider à gérer la base de données de nos membres pour adresser le journal La Moisson 3 ou 4 fois par année. Contactez-moi :

Paul Blais (450) 632-7851
blaispaul@videotron.ca

Petites annonces

Adresse Internet

Si vous êtes disposés à nous faire connaître votre adresse de courriel, il se pourrait que vous puissiez recevoir la prochaine édition de La Moisson par votre boîte de courrier Internet. Vous pouvez me faire parvenir votre adresse au courriel suivant :

Paul Blais, responsable du journal La Moisson
blaispaul@videotron.ca

oooooooooooooooooooooooooooo

LA NON-RENTRÉE 2002

Hé oui!... par une belle journée ensoleillée, celle du 4 septembre, plus de 192 retraités et conjoints se regroupaient pour célébrer la **NON-RENTRÉE**. C'est au club de golf de Hemmingford que ça s'est passé.

Le lieu fort pittoresque, l'accueil chaleureux du comité, l'ambiance enjouée des participants vinrent agrémenter un savoureux dîner. De nombreux prix de présence, tous des produits du terroir, firent l'attrait d'un tirage très apprécié!

Merci et félicitations au comité organisateur!!!... et à l'an prochain!

Marthe Beaudin, Sherrington

oooooooooooooooooooo

ANNONCES, ANNONCES, ANNONCES...

- ❖ Vous avez une soirée qui demande un costume spécial ? N'hésitez pas... Allez magasiner à la Mosaïque, un organisme à but non lucratif, situé au 158 rue Charron (Ville Lemoyne)
Tél : **450-465-1803**
Ils se feront un plaisir de vous en louer.
- ❖ Votre bibliothèque souffre d'embonpoint, voilà la solution : faites-lui perdre quelques livres en communiquant au **450-651-7545** à Longueuil en Montérégie, et vous aurez toutes les coordonnées pour qu'un livre soit comme du bon pain « On ne le jette jamais, on le partage » André Gaulin
- ❖ **La fondation de l'hôpital Sainte-Justine** est à la recherche de bénévoles pour l'emballage de cadeaux durant la période des Fêtes. Si ce projet vous intéresse, veuillez communiquer avec **Yolande Trudeau**
Tél : **514-345-4931 poste 4951**
Merci...pour l'amour des enfants!...
- ❖ **Attention!** Encerclez le 29 janvier 2003 dans votre agenda.
Il y aura peut-être une rencontre avec les représentants de votre association au niveau provincial.

Affaires syndicales

Loi 111

Aux retraitées et retraités, qui en 1983, solidairement avec leurs collègues enseignants du Québec, ont poursuivi la grève malgré la loi 111.

Nous avons eu gain de cause! Il a été établi que la législation imposant le décret du 10 décembre 1982 était inconstitutionnelle et qu'ainsi notre grève était légale. Le gouvernement ne pouvait donc pas nous imposer une double coupure de traitement.

Alors 20 ans plus tard ... Les démarches ont été faites afin de régler globalement le dossier et de ne pas procéder pour chacun des griefs logés par les syndicats. En mars dernier, l'Exécutif de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) recevait le mandat de son Conseil fédéral de rechercher auprès du gouvernement une solution permettant d'indemniser l'ensemble des membres qui ont subi la coupure supplémentaire de traitement imposée par la loi 111. Cette démarche avait pour objectif d'indemniser un certain nombre de membres qui n'avaient pas été visés par un grief ou qui étaient visés par un grief dont le MEQ ne reconnaissait pas la validité.

Actuellement, les pourparlers se poursuivent afin de trouver une solution à tous les problèmes soulevés.

Soyez assurés qu'aucun effort n'est épargné pour régler ce dossier dans les meilleurs délais possibles malgré sa complexité. C'est à suivre...

Éve Martel, présidente

L'Association des professeurs de Lignery

Syndicat de l'enseignement de Champlain

Monsieur Normand Pelletier

A/s de Madame Jeanne Éthier Lamoureux

Bonjour,

Le Syndicat de l'enseignement de Champlain a procédé à l'inscription des gens qui ont subi la double coupure de la loi 111 pour les journées de grève des 16 et 17 février 1983.

Si vous travaillez pour une de ces commissions scolaire en 1983 :

Argile-Bleue	Huntingdon	St-Exupéry
Des Moissons	Jacques-Cartier	Taillon
Brossard	Mont-Fort	Valleyfield
Greenfield-Park	Régionale de Chamby	Varennes

et que vous n'avez pu vous inscrire, vous pourrez le faire en contactant monsieur Clément Rajotte au (450) 462-2581 ou au 1-800-361-5101.

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre site Internet :

<http://www.synd-champlain.qc.ca>

Réjean Parent, président

Communiqués



Certaines personnes nous ont demandé ce que signifiait chaque partie de notre "EMBLÈME"

Les Éléments :

Une flamme et son ombre à demi-submergées dans des ondulations circonscrites par un cercle.

La flamme :

C'est la vie donnée.

Son ombre :

Toutes les énergies dépensées au service de l'éducation.

Les ondulations :

Les difficultés surmontées par des efforts soutenus.

Le cercle :

Une carrière de grande mesure.

oooooooooooooooooooooooooooo

L'année de l'eau

Il est surprenant de constater la quantité d'eau qui est gaspillée. On la laisse tout bonnement s'écouler dans l'égoût. Il faut prendre conscience du volume d'eau que l'on consomme et chercher des moyens de la ménager aussi souvent que possible.

Réparation

Une fuite d'eau à la seconde gaspille 10 000 litres d'eau par année. La plupart des fuites sont faciles à détecter et à réparer pour quelques sous à peine et même parfois gratuitement.



Rattrapage

On songe ici à l'adaptation ou au remplacement d'un vieux dispositif ou d'un vieil appareil gaspilleur d'eau par un des nombreux modèles économiques actuellement vendus sur le marché. On peut poser de nombreux petits gestes contribuant à économiser de l'eau. Ils concernent la façon de cuire les aliments et les habitudes de nettoyage.



Texte de source inconnue

Par Fabienne Thibert

Condition féminine

Virage ambulatoire, ses conséquences...

Le virage ambulatoire rejoint des objectifs poursuivis par le mouvement des femmes depuis plusieurs années. Tel que nous le concevons, il devrait être porteur d'une remise en question de « l'hospitalocentrisme » et ce, tant dans la conception de la santé que dans l'allocation de ressources. Dans un contexte de remise en question réelle, le virage ambulatoire pourrait permettre de démystifier la maladie. Le processus de guérison devenant plus facilement accessible dans son milieu en s'intégrant à la vie plutôt que dans une parenthèse comme est souvent perçue l'hospitalisation.. Ce virage pourrait aussi permettre le démédicalisation de la santé et de certains aspects de la vie dont la naissance, le vieillissement et la mort.

La population vieillissante nécessitera de plus en plus de services afin de retarder l'admission en centre de soins prolongés. La possibilité de demeurer longtemps dans son milieu de vie permet de conserver une autonomie et une qualité de vie plus importante qu'en institution. Il est aussi plus économique de maintenir ces personnes à la maison aussi longtemps que leur état le permet. Chacun doit définir les rôles, harmoniser les interventions.

Hélas! Au-delà des possibilités intéressantes offertes par le virage, il y a les conditions dans lesquelles il est implanté actuellement et l'absence d'une analyse sur ses effets anticipés, particulièrement pour les femmes. Le virage ambulatoire ne doit pas devenir une façon d'obliger les femmes à soigner les enfants, les conjoints ou conjointes, les parents et ce, sans soutien réel de l'état.

Pourtant, le virage ambulatoire nous est présenté comme ,si malgré les nombreuses statistiques, les effets d'un tel changement étaient neutres, sans incidence particulière sur un sexe ou l'autre. Cependant, un regard, même superficiel, sur les impacts du virage ambulatoire sur les conditions de vie des femmes nous fait craindre un net recul pour celles-ci.

Fabienne Thibert
Responsable, secteur de la condition des femmes
Tél 450 466-7035
Courriel : fabit2002@yahoo.ca



Indexation

N'êtes-vous pas « tannés » de perdre votre argent?

Depuis le 1^{er} juillet 1982, le Gouvernement du Québec a décrété que les prestations de retraite R.R.E. ou R.R.E.G.O.P. ne seraient plus augmentées selon l'indice du coût de la vie (IPC), comme elles l'étaient auparavant.

Ainsi, toutes les années de service cotisées avant le 1^{er} juillet 1982 conservent la pleine indexation au coût de la vie

et toutes les années de service cotisées après le 1^{er} juillet 1982 sont indexées selon la formule IPC – 3%.

Par conséquent, toutes les personnes qui ont pris leur retraite après le 1^{er} juillet 1982 subissent à chaque année une perte de revenu.

Pour les années après le 1^{er} janvier 2000, une correction a été apportée pour que le service soit

indexé selon le meilleur de la formule IPC – 3% ou 50% de l'IPC.

Donc entre le 1^{er} juillet 1982 et le 31 décembre 1999, il y a 17,5 années où il y a perte sèche.

Et depuis le 1^{er} janvier 2000 une perte sèche de 50% des années de services.

Chacun peut calculer de la façon suivante :

- 1- Date de la prise de la retraite – 1^{er} juillet 1982 = nb d'années de service
(ex : 1^{er} juillet 1997 – 1^{er} juillet 1982 = 15 ans)
- 2- Montant de la retraite X nb années visées X 2,5% = nb total d'années d'enseignement
(ex : 30 000\$ X 15/33 X 2,5% = 340,91\$)

Vu que ces montants devraient être inclus au montant de la retraite et être indexés à chaque année, la valeur de la perte de revenu devient exponentielle. Ainsi, sans trop se tromper, la valeur de la perte de revenu peut atteindre 100 000\$ pour une vie de retraité(e).

**Pour la prochaine négociation nationale, l'indexation des retraites est un sujet prioritaire, et pour nous les retraités et les jeunes enseignants engagés depuis 1982.
Un plan d'action sera élaboré bientôt, où les membres de l'A.R.E.Q. Des Prairies devront apporter leur appui tangible et concret, par des gestes simples et coordonnés. Il faut s'occuper de nos affaires à l'A.R.E.Q. Le Père Noël (Gouvernement) ne nous a jamais fait de cadeau. C'est à nous de nous investir pour aller chercher nos droits à une retraite pleinement indexée comme celle de nos députés.**

Comité sur l'indexation des retraites A.R.E.Q. Des Prairies
André Couillard
Marcienne Labrie
Donald Laurin

Informations (sondage)

Participants = 32

Activités sportives

Vélo	11
Ski alpin	06
Ski de randonnée	09
Clinique de golf	06
Randonnée pédestre	13
Club de marche	06
Billard	00
Autres	02

Activités culturelles

Cours de langue	13
Visite d'exposition	08
Aquarelle peinture	08
Soirées culturelles ou diapo	07
Cercle littéraire	05
Troupe de théâtre	02
Autres	04

Activités manuelles

Cours de cuisine	07
Tricot	03
Ébénisterie	07
Autres	08

Informatique

Un ensemble de	13
----------------	----

Divers

Diverses conférences	13
----------------------	----

Un grand merci aux membres qui ont répondu au sondage et aux gens qui ont offert leurs services pour la compilation et l'interprétation (qui suivra). Ce sondage, nous l'espérons, permettra au comité directeur de répondre encore plus à vos attentes. En espérant que vous continuerez à participer d'une façon aussi soutenue aux nombreuses activités.

Informations (téléphonistes)

Téléphoniste....., Bonjourrrrrr.

Être membre de l'A.R.E.Q. du secteur "D Des Prairies" c'est s'exposer à avoir des choix à faire ; les activités sont "légion". Dès le mois d'août, notre journal "La Moisson" que nous avons lu avec beaucoup d'intérêt, nous en faisait tout un étalage. Quel embarras de choix !!! Certaines activités exigent des réponses : réservations à confirmer, nombre de participants à préciser, date à respecter, coûts à assurer, etc.....

Si "réservation oblige", un ou une des cinquante téléphonistes (c'est toute une organisation) nous rejoint pour connaître nos intentions. C'est sérieux ! Notre réponse est décisive : Que notre "OUI" soit un "OUI" ou que notre "NON" soit un "NON". Dans la plupart des réservations, le secteur doit assurer les frais de tous ceux qui ont dit "OUI".

Comme notre téléphoniste nous rejoint toujours quatre (4) ou cinq (5) jours avant la date d'échéance de la réservation, si entre temps nous changeons notre décision et qu'il est trop tard, avertissons notre téléphoniste du changement dans les plus brefs délais. Pour cela, il est très important de connaître et le nom et le numéro de téléphone de la personne qui nous contacte.

ATTENTION :

- 1) Si nous avons connaissance d'une activité prochaine et que notre téléphoniste ne nous a pas rejointes ou rejoins,
- 2) Si deux téléphonistes nous rejoignent pour une même activité,
- 3) Si nous changeons d'adresse et/ou de numéro de téléphone,

S.V.P., en avertir la responsable Isabelle Goulet (450) 672-2881,
ou son assistante Lorraine Cyr (450) 444-9609.

Merci de votre coopération.

Yvan Montpetit, conseiller (450) 465-3377



Informations

Événement	Heure	Date	Endroit
Congrès d'orientation	À venir	29 janvier 2003	Plus d'informations seront communiquées
Saint-Valentin	12h30	11 février 2003	Le Monarque 3605, Marie-Victorin Ste-Catherine 450 638-7218
Journée de la femme	10h00 à 11h30	7 mars 2003	Hôtel de Ville de Candiac Salle des bénévoles 100, boul. Montcalm nord Candiac
Journée littéraire	13h30	16 avril 2003	Hôtel de Ville de Candiac Salle des bénévoles 100, boul. Montcalm nord Candiac
Club de marche	10h00 confirmer avec Gilda 659-1880 Raymonde 659-4400 raymondelandry@videotron.ca	Mardi-jeudi	Départ : stationnement Maison Mélançon, Parc de la Promenade
Danse en ligne	13h30 à 15h30	Lundi 20 janvier au 24 mars 2003	Centre Roméo Patenaude 1250 Haendel Candiac
Quilles	13h30	Jeudi 8 janvier au 16 avril 2003	Quillorama 3900, boul Matte Brossard 450 444-4772
Scrabble	13h30	Jeudi 16 janvier au 8 mai 2003	Complexe St-Laurent 500, rue St-Laurent La Prairie 450 444-6700
Déjeuners	9h30	31 janvier 28 février 28 mars 25 avril	Quillorama 3900, boul Matte Brossard 450 444-4772

Prochain journal Tombée : 30 mars 2003 Parution : 15 avril 2003